

■ **CARRELAGES-MAÇONNERIE, AVDULLRAHMAN
BRAHIMI ET CAMIJ IBRAHIMI**, à Thônex, société en
nom collectif (FOSC du 22.01.2002, p. 7). La société est dissoute.
Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.
Journal no 12875 du 04.12.2002
(00764974 / CH-660.0.128.002-0)